

REPUBLICQUE GABONAISE

UNION TRAVAIL JUSTICE



## DISCOURS

de

**Madame ANNETTE ONANGA, Conseiller Juridique  
Mission Permanente du Gabon auprès des Nations Unies**

sur

**Les mesures visant à éliminé le terrorisme International  
Point 109**

**New York le 3 Octobre 2017**

Vérifier a l'audition

## **Monsieur le Président,**

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre élection à la tête de cette Commission. Je vous souhaite plein succès tout au long de votre mandat et vous assure du plein appui de ma délégation pendant toute la durée de nos travaux.

Ma délégation s'associe aux déclarations faites respectivement par les Représentants de l'Algérie, au nom du Groupe Africain et de l'Iran, au nom du mouvement des Non-alignés.

## **Monsieur le Président,**

La recrudescence des actes odieux de terrorisme perpétrés à travers le monde, prouve à suffisance qu'aucun pays n'est épargné par ce phénomène. Aucune cause, aucune idéologie, aucune religion ne peut servir de prétexte aux atrocités commises, récemment en au Mali, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, à Londres, au Nigeria, en Espagne, et dimanche soir à Las Vegas. Ces actes odieux montrent à quel point leurs auteurs portent atteinte à la vie humaine et à toutes les valeurs auxquelles nous sommes attachés

Le Gabon condamne sans équivoque tous ces attentats terroristes et réitérons toute notre solidarité et notre soutien aux pays et aux peuples victimes de cette barbarie.

## **Monsieur le Président,**

En adoptant la stratégie antiterroriste mondiale en 2006 dont nous avons consolidé les fondements en 2010, puis sommes parvenus à la création, en juin dernier, du Bureau de lutte contre le terrorisme pour permettre une meilleure cohérence et coordination sur l'ensemble du système. Je voudrais, à cette occasion, féliciter Mr. **Vladimir VORONKOF** pour sa nomination en tant que Secrétaire Général Adjoint du Bureau de lutte contre le terrorisme.

## **Monsieur le Président,**

Les Conventions et Protocoles des Nations Unies en matière de répression du terrorisme, constituent le socle légal des mesures internationales de lutte contre le terrorisme, c'est pourquoi mon pays a ratifié la quasi-totalité de ces instruments.

Par ailleurs, face à l'universalité de la menace terroriste, on note une asymétrie des moyens de lutte qui contraste avec la nature globale des enjeux. Au coût considérable des moyens de lutte s'ajoute la sophistication des méthodes opérationnelles utilisées par les auteurs d'actes terroristes.

Il nous faudra donc renforcer davantage notre coopération pour maximiser l'efficacité de notre action contre le terrorisme, notamment, dans les domaines des échanges d'informations et de la surveillance des sources de financement des terroristes.

Pour cela, je voudrais lancer un appel pour le renforcement des capacités des pays en développement qui tiennent compte des besoins spécifiques et des menaces identifiées dans ces pays.

## **Monsieur le Président,**

La lutte contre le terrorisme étant une responsabilité collective, mon pays réaffirme son engagement à contribuer à l'effort mondial de lutte contre cet odieux phénomène. Ma délégation saisit cette occasion pour renouveler son appel sur la nécessité de parvenir à un consensus sur le projet d'une Convention générale sur le terrorisme, dont la lenteur contraste hélas avec la recrudescence des actes terroristes à l'échelle mondiale.

**Je vous remercie**